

## Une reprise du tourisme effective dans les Îles de Guadeloupe

Depuis la fin du mois de juin, le motif impérieux n'était déjà plus de rigueur et à **partir du 10 juillet 2020**, (date de fin de l'état d'urgence sanitaire) **seul le test RT-PCR sera obligatoire** pour séjourner dans les îles de Guadeloupe. Mais la quatorzaine, devenue septaine, sera supprimée.



**A partir du 10 juillet**, les visiteurs qui souhaitent se rendre dans les îles de Guadeloupe (à l'exception des enfants de moins de 11 ans) devront simplement faire, au préalable, un **test de dépistage 3 jours avant le vol**, sur prescription du médecin traitant ou directement dans un laboratoire d'analyses médicales sur présentation des billets d'avion ou des réservations de séjour.

Les îles de Guadeloupe reçoivent de nouveau les ressortissants de l'Union européenne, de l'espace Schengen et du Royaume-Uni, suivant les recommandations sanitaires appliquées en France hexagonale :

- **Les compagnies aériennes** ont repris les vols à destination de Pointe-à-Pitre, depuis le mois de juin et renforcent les procédures sanitaires et contrôles médicaux du personnel de bord. Le **port du masque est obligatoire dans l'aérogare et dans les avions**.
- Un plan « **vigilance covid** » a par ailleurs été mis en place à l'arrivée à **l'aéroport Guadeloupe Pôle Caraïbes, en partenariat avec la Croix Rouge**, notamment par



des sens de circulation et une signalétique dans l'aérogare et la distribution de gel hydro-alcooliques.

- Les recommandations des autorités sanitaires ont également été prises en compte pour **la réouverture des hébergements**
- **Les plages, les rivières et les sentiers de randonnée** entretenus par le Parc National de la Guadeloupe, l'Office National des Forêts et le Conservatoire du Littoral sont entièrement accessibles et praticables.
- **Les loueurs de voitures, transports maritimes et les prestataires d'activités** (plongée sous-marine, kayak, etc...) sont également prêts à accueillir les clients dans les meilleures conditions.
- **Les sites incontournables de l'archipel** comme le Zoo du Parc des Mamelles, le Jardin Botanique ou encore l'Aquarium de Guadeloupe sont ouverts et reçoivent les visiteurs dans le respect des mesures sanitaires.
- **Au restaurant**, les tables sont distantes d'un mètre et le personnel porte un masque tout au long du service, en cuisine comme en salle.

Pendant le séjour, les voyageurs sont invités à **privilégier le port du masque** dans les zones fréquentées, à respecter la **distanciation sociale** préconisée et à **se laver les mains régulièrement** ou utiliser des solutions hydro-alcooliques.

Les vacanciers sont amenés à privilégier la **réservation en ligne** pour les visites culturelles et touristiques, quand cela est possible et à profiter des offres spéciales

["Bons Plans des Vakans 2020"](#)